

COMITE DE LA PREVENTION SPECIALISEE DE PARIS

34 rue Picpus 75012 Paris

« A faire le Paris des enfants et des adolescents »

Contribution de la Prévention Spécialisée de Paris _ novembre 2015

« La Prévention Spécialisée est une intervention éducative et sociale, à la fois collective et individuelle, auprès des jeunes en souffrance, marginalisés, pris dans des processus de ruptures multiples, qu'ils soient en groupe ou isolés, dans leur milieu de vie. [...] Elle considère ces jeunes dans leur globalité prenant en compte l'ensemble des éléments personnels, familiaux, sociaux, environnementaux, qui génèrent leurs difficultés et leur malaise exprimés notamment dans l'espace public. [...] Elle a pour finalité de travailler à l'autonomie et à l'insertion de ces jeunes en construisant une relation de confiance entre eux et les adultes afin de :

- Révéler les potentialités et les capacités des jeunes et de leurs familles ;
- Développer la socialisation, la responsabilisation et l'autonomie des personnes et des groupes ;
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les structures spécialisées [quand cela est possible ou en utilisant les outils dont la Prévention Spécialisée s'est elle-même dotée (entreprise d'insertion, association intermédiaire)] compte tenu de la difficulté objective de certains jeunes à entrer dans la vie active, à accéder à la formation, à l'emploi, à l'autonomie [...].

La population suivie par les équipes de rue doit à terme s'intégrer dans le dispositif destiné à tous (écoles, emplois, loisirs...). L'action éducative des équipes de prévention est donc conduite avec l'ensemble des professionnels et partenaires pouvant être concernés. ¹»

Les associations du CPSP s'inscrivent dans la stratégie parisienne pour l'enfance et les familles, «Faire le Paris des enfants» dont nous partageons les objectifs de «Garantir les besoins et les droits fondamentaux des enfants parisiens, favoriser leur éveil et leur épanouissement, développer les services aux familles et construire une ville bienveillante avec et pour les enfants et les familles.»

Les associations intervenant dans le cadre d'une mission de Prévention Spécialisée connaissent bien les adolescents, notamment les plus en difficulté qui occupent l'espace public. Les éducateurs de rue les rencontrent quotidiennement dans leur quartier et sont en lien avec leur famille et l'école. Si ce projet est porté sur le plan politique, l'ambition doit être de développer une politique de l'adolescence aussi ambitieuse que celle de la protection maternelle infantile ou de la petite enfance. Pour construire une véritable politique il est important de réunir tous les acteurs concernés par l'adolescence et de répondre aux questions suivantes :

- Qui sont les adolescent(e)s d'aujourd'hui ?
- Comment mettre en accord notre société avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et poser la question du « statut » de l'adolescent(e) ?
- Comment inciter et favoriser la mise en place d'une politique globale de l'adolescence reconnaissant et garantissant aux adolescents une place de citoyens ?
- Comment impliquer l'ensemble des services publics et de leurs partenaires institutionnels et associatifs pour contribuer à la mise en œuvre de leurs droits ? De même, comment en partant de la méthode prônée favoriser une participation spécifique de la jeunesse ?

¹ Charte départementale de la Prévention Spécialisée à Paris, octobre 2005.

« Parler des adolescents pour comprendre la société et, réciproquement, parler de la société pour comprendre les adolescents. »

En faisant ce choix nous refusons de traiter de la question des adolescents comme si les adolescents constituaient une population problématique devant être « traitée » comme telle. Nous avons ici décidé de proposer quatre des axes d'entrée possibles autour des problématiques adolescentes :

La citoyenneté, la mixité sociale et les relations à l'environnement ;

- Identifier et valoriser les actions existantes en direction des adolescent(e)s ;
- Favoriser la participation des adolescents dans les institutions qui les accueillent : il s'agit aussi bien de l'école, que des structures de loisirs ou des institutions éducatives où des enfants et des adolescents vivent en dehors de leur famille ou deux axes de travail pourraient être préconisés :
 - l'enfant et l'adolescent comme acteurs de leur propre formation,
 - la participation à la vie de l'institution ;
- Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de rejet : relation garçons filles, racisme, antisémitisme, xénophobie ;
- Autonomie et participation des enfants et adolescents à la vie civique, à la définition ou/et la modification de leur habitat proche que les questions liées à la réglementation ou à la législation lié aux droits d'association des mineurs.

La santé et les conduites à risque ;

- Soutenir les adolescents qui pendant cette période ont un mal-être et l'expriment par des conduites à risque diverses ;
- Nous savons qu'il est important que les adolescents puissent rencontrer des adultes disponibles (éducateurs, enseignants, animateurs, adultes bienveillants, ...) :
 - pour entrer en relation avec eux, les écouter,
 - pour leur permettre d'exprimer leur malaise, et commencer à apaiser leur souffrance,
 - les aider à rompre la solitude et les réconcilier avec leur environnement (famille, amis...),
 - les orienter vers des structures spécialisées de soins et d'accompagnement.
- Elaborer et de mettre en œuvre des actions visant à prévenir les conduites à risques et les processus d'addiction : construire des expérimentations en s'appuyant sur les partenaires existants.
- Intégrer les jeunes fragilisés aux dispositifs de droit commun en matière de politique de prévention santé.

La scolarité et la formation ;

- Soutenir la nécessaire implication des familles dans la réussite des enfants ;
- Encourager la collaboration entre les différents acteurs des réseaux qui entourent le jeune, au-delà de l'établissement scolaire, en lien avec celui-ci ;
- Démarrer une étude de besoins en matière de réseau professionnel à développer, en s'appuyant sur les expertises de terrains, mais également sur une méthodologie de recherche étayée, avant de développer la mise en place d'un réseau approprié ;
- Encourager et accompagner le développement de la mixité sociale dans les territoires parisiens, en soutenant l'ouverture à l'altérité dès le plus jeune âge.

Relations entre pairs, culture, loisirs ;

- Pour permettre à l'adolescent de s'autonomiser il faut que nous puissions lui proposer de devenir co acteur de ses responsabilités, lui offrant à la fois un étayage et un cadre adulte suffisamment rassurant pour qu'il puisse se « risquer » à se projeter, à s'impliquer dans ce passage transitoire vers une vie de citoyen pleine et entière.
- Requérir sa participation dans des instances organisationnelles d'aménagement de territoire, ou de structures de loisirs, dans une pleine transparence concernant la marche de manœuvre sur laquelle il peut œuvrer.
- Proposer des échanges transversaux ados/adultes sur les quartiers pour mesurer ensemble l'impact de l'histoire dans les rixes.

Citoyenneté, mixité sociale et relation à l'environnement

La société actuelle freine l'accès des adolescents aux responsabilités, les maintient dans leur statut de mineurs et ne leur permet pas de s'insérer. Il faut donc avoir la volonté de partager les responsabilités entre adolescents et adultes. Une présence, un soutien et un dialogue des parents et de tous les professionnels sont nécessaires au moment de l'adolescence pour préparer les adolescents à l'autonomie, leur permettre l'exercice de la citoyenneté et éviter ainsi leur exclusion sociale. Cela nécessite :

- une approche sémantique du terme de participation par une clarification de la terminologie employée couramment pour le définir, et qui recouvre des sens et des réalités différentes : citoyenneté, cité, démocratie participative, co-élaboration ;
- le rappel que la mise en œuvre de ce principe directeur est conditionnée par les capacités évolutives de l'enfant ;
- le rôle primordial joué par les adultes ;
- et enfin un questionnement sur les pratiques institutionnelles (politiques, éducatives, sociales, d'animation...).

Le fil conducteur doit être référencé à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Le développement durable implique la participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision. La participation est la forme la plus aboutie de démocratie locale. Quelle est la place de l'adolescent en la matière ? Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a fait évoluer le regard sur l'enfant en le reconnaissant capable d'exercer un certain nombre de libertés fondamentales qui peuvent se résumer sous le terme générique de « droit à la participation des enfants », lesquels doivent être perçus non pas comme des bénéficiaires passifs, mais comme des protagonistes du processus d'apprentissage.

La construction de l'identité n'est pas une construction de soi, elle est aussi construction du rapport aux autres. Dans un contexte où la crainte de voir les adolescents, encouragés par les messages consuméristes, ne penser qu'à leurs intérêts personnels et immédiats, il est d'autant plus nécessaire d'accorder du prix à la construction de l'altérité. La découverte de la richesse du lien social passe par toutes les expériences de l'étude, du loisir et de l'action. La famille, l'école, l'engagement civique et associatif contribuent tous à apprendre à l'individu à changer de point de vue.

La sociabilité juvénile fournit un terreau fécond pour la réalisation d'apprentissages sociaux, comme l'a montré Claire Bidart², les adolescents apprennent à travers ces relations à négocier leur place, à gérer des contradictions, à exploiter des ressources, à concilier des compétences et des contraintes, à orienter leurs parcours.

Pourtant la participation de l'enfant – loin d'exclure ou de minimiser le rôle des adultes – implique un soutien, un accompagnement et un suivi permanent de la part de l'adulte. Donner plus de responsabilités aux enfants, c'est en fait donner plus de responsabilités aux adultes car tout exercice de la responsabilité peut comporter un risque pour l'enfant. C'est à l'adulte qu'il appartient de mesurer ce risque et d'adapter cette prise de responsabilité aux caractéristiques de la personne enfantine de manière à ce que son avenir n'en soit pas pénalisé, de quelque manière que ce soit.

² Claire Bidart, « Se lier et s'orienter », « Agora Débats Jeunesses » n°17, L'Harmattan, 1999

Pistes de travail :

- Identifier et valoriser les actions existantes en direction des adolescent(e)s ;
- Favoriser la participation des adolescents dans les institutions qui les accueillent : il s'agit aussi bien de l'école, que des structures de loisirs ou des institutions éducatives où des enfants et des adolescents vivent en dehors de leur famille ou deux axes de travail pourraient être préconisés :
 - o l'enfant et l'adolescent comme acteurs de leur propre formation,
 - o la participation à la vie de l'institution ;
- Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de rejet : relation garçons filles, racisme, antisémitisme, xénophobie ;
- Autonomie et participation des enfants et adolescents à la vie civique, à la définition ou/et la modification de leur habitat proche que les questions liées à la réglementation ou à la législation lié aux droits d'association des mineurs.

Retour d'expérience : le travail du CASP _ La Clairière à la gare Saint-Lazare

Le contexte particulier que représente une gare peut être propice à la présence de jeunes qui sont en rupture familiale, la plupart du temps en fugue, bénéficiant de mesures relevant de la protection de l'enfance (AEMO, AED, suivis ASE, placement d'urgence, ect...).

La spécificité de la prévention spécialisée permet de repérer et d'aller vers ces jeunes, générant ainsi un lien que nos partenaires, cités ci-dessus, ne peuvent mettre en place une fois la "rupture sociale" du jeune consommée.

Une fois la relation établie entre les éducateurs et ces jeunes, un travail partenarial s'amorce avec les services sociaux concernés et la famille du jeune, si besoin. Dans ce contexte, l'équipe intervenant sur la gare St Lazare joue un rôle central dans les stratégies de "mise à l'abri" des mineurs concernés.

En concertation avec les différents partenaires (la plupart du temps Aide Sociale à l'Enfance de Paris ou des départements limitrophes) la prévention spécialisée permet de maintenir le lien, ou mettre en œuvre des solutions entre les différentes parties (jeune, famille, ASE / autre service social).

Cette manière d'intervenir auprès des mineurs fréquentant la gare est devenue une habitude de travail et fait partie du fonctionnement d'équipe auprès de ce public.

Santé et conduites à risque

D'une manière générale, l'adolescence est une période où les jeunes se vivent plutôt en forme et peu soucieux de leur santé. Pour autant, c'est une période de fragilité psycho-affective et cognitive.

L'adolescence est une période de transition où l'aspiration à devenir adulte peut se mêler à la crainte de perdre les avantages, les privilèges liés à l'enfance. Le processus de développement dépend de ce qui a pu se construire avant : apprentissages théoriques, affectifs, relationnels, psychologiques... Et c'est à travers un double mouvement plus ou moins conscient, en imitant et en s'opposant, que l'adolescent va peu à peu se construire, par rapport à ses parents, mais aussi contre eux. Une attitude d'opposition peut aussi lui donner l'occasion d'éprouver la solidité du lien qui le relie à ses parents et dont il a besoin. Cette dynamique éducative joue à la fois sur l'autorité de l'adulte et sur l'autonomie du jeune. Car pour pouvoir bien se séparer, il faut un lien consistant avec les parents. Lorsque les liens sont trop insécurisants, alors la séparation sera plus malaisée. Mais si un jeune se sent trop dépendant des liens familiaux, il mettra en place des conduites d'opposition : agressivités, fugues, violences physiques.

Mais l'adolescence, c'est surtout une période de croissance et de transformation physique accélérée. En proie à des sentiments, des émotions et des désirs nouveaux, souvent ressentis d'une manière antagonique (l'attrait se mêlant à la peur), l'adolescent se sent tiraillé entre ses pulsions sexuelles et les difficultés ou l'impossibilité de les assumer.

Certains jeunes expriment leur difficulté en mettant ce corps à l'épreuve par des conduites alimentaires perturbées (anorexie, boulimie), par des tentatives de suicide, ...

Période de quête et de vulnérabilité, l'adolescence est aussi une période à risques. C'est en effet à travers des conduites dangereuses qu'une frange de la jeunesse exprime son mal-être, sa difficulté de vivre. À travers la prise de risque, elle se cherche, se teste, s'affirme. La prise de risque peut être exhibée par les adolescents affirmant ainsi leur désir de vie en flirtant avec une mise en danger, dans des conduites de provocation, de défi. Les rapports sexuels sans protection peuvent aussi avoir des conséquences importantes, outre la transmission de maladie. Pour certaines jeunes filles, il y a l'enjeu de « devenir une femme », d'exister socialement en devenant « mère ». Pour la plupart, l'absence de contraception conduit à pratiquer des interruptions volontaires de grossesse. Pour quelques jeunes, il y a une entrée progressive dans la prostitution contre quelques cadeaux, « le michetonnage », terme qui leur apparaît moins dégradant.

Enfin, le développement de conduites addictives est noté par les équipes éducatives de prévention spécialisée. Mais on sait que la consommation régulière de haschich, ou la recherche de l'ivresse par l'alcool, voire la prise de médicaments touche les jeunes de tous les milieux. Le psychiatre américain Aviel Goodman définit l'addiction comme « processus dans lequel est réalisé un comportement qui peut avoir comme fonction de procurer du plaisir et de soulager un malaise intérieur, et qui se caractérise par l'échec répété de son contrôle et sa persistance en dépit des conséquences négatives ».

Pistes de travail :

- Soutenir les adolescents qui pendant cette période ont un mal-être et l'expriment par des conduites à risque diverses ;
- Nous savons qu'il est important que les adolescents puissent rencontrer des adultes disponibles (éducateurs, enseignants, animateurs, adultes bienveillants, ...)
 - o pour entrer en relation avec eux, les écouter,
 - o pour leur permettre d'exprimer leur malaise, et commencer à apaiser leur souffrance,
 - o les aider à rompre la solitude et les réconcilier avec leur environnement (famille, amis...),
 - o les orienter vers des structures spécialisées de soins et d'accompagnement.
- Elaborer et de mettre en œuvre des actions visant à prévenir les conduites à risques et les processus d'addiction : construire des expérimentations en s'appuyant sur les partenaires existants.
- Intégrer les jeunes fragilisés aux dispositifs de droit commun en matière de politique de prévention santé.

Retour d'expérience : les jeudis après le collège de l'équipe Place des fêtes du 19^{ème} de Feu Vert, en partenariat avec la MDA Debré

L'objectif de cette action consiste à accueillir un groupe de jeunes volontaires après le collège, de les soutenir dans une élaboration verbale de leurs émotions ou ressentis dans le but de prévenir la déscolarisation et les passages à l'acte. Le groupe est composé d'élèves repérés comme perturbateurs au sein du collège, guettés par l'exclusion pour qui la violence verbale et physique semble souvent le seul recours possible. Une éducatrice de l'équipe co-anime avec un collègue éducateur d'une équipe du 20^{ème} un groupe de discussion avec une psychologue de la Maison des Ados. Ce groupe de discussion qui se réunit tous les jeudis de 16h00 à 17h00 pendant les périodes scolaires.

Les jeunes connaissant des difficultés de comportement sont orientés par les collègues, l'équipe éducative et d'autres partenaires, Ces orientations peuvent-être une alternative à une exclusion temporaire. Le groupe composé d'une dizaine d'adolescents s'est réunis 17 fois de janvier à juin 2014. 18 jeunes différents sont venus sur cette période.

Des principes fondamentaux structurent le groupe :

- Les adultes participent aux différentes phases du groupe (présentation, rituels, jeux scéniques) de la même façon que les jeunes.
- La parole des jeunes est acceptée et respectée, même si leurs opinions peuvent nous heurter. Nous les acceptons comme ils sont et là où ils en sont.
- Les adultes donnent l'exemple du plus parfait respect et de la plus parfaite considération envers les jeunes et envers leurs parents quand il est question d'eux.

La co-animation joue un rôle important. Les éducateurs veillent à ce que le cadre soit respecté et le travail d'écoute de la psychologue libère la parole et restaure l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Cela fonctionne et opère sur les collégiens « multirécidivistes » qui se respectent entre eux, acceptent le cadre imposé et prennent même du plaisir. Ceux pour qui la relation à l'adulte n'est souvent que conflictuelle se prennent au « jeu », participent, échangent et parlent beaucoup d'eux. Le fait qu'ils soient écoutés, qu'ils aient une place dans ce groupe et qu'ils y agissent leur redonne confiance. Personne ne se juge. Dans ce groupe ils existent et peuvent se dire et se parler, même quand il s'agit de choses douloureuses ou conflictuelles. Ils se réparent

un peu dans ce groupe. Leurs rapports aux adultes en général et leurs comportements au sein du collège en particulier évoluent positivement.

La scolarité et la formation

Les écarts de réussite scolaire entre les élèves s'expliquent de plus en plus, entre 1987 et 2007, par les différences d'origine sociale³, mais ils prennent leur origine également dans les différences de genre. Différentes formes d'aide aux élèves existent aujourd'hui, certaines propres à l'Education nationale, d'autres faisant intervenir plus largement les acteurs de l'environnement de l'enfant ou de l'adolescent (à destination du personnel, en faisant évoluer les pratiques ou à destination des élèves sur le temps extrascolaire, en groupe ou individuellement, en phase ou non avec les acquis scolaires, ayant des visées éducatives plus larges). Quels que soient les dispositifs proposés, il s'avère que les actions les plus efficaces sont celles où la famille s'implique dans la prise en charge.

Le rapport de 2008 du Conseil Technique des Clubs et équipes de Prévention Spécialisée⁴ reprend de façon institutionnelle le constat de nombreuses équipes : l'éducateur de prévention spécialisée fait tiers entre l'institution scolaire, le jeune et la famille. Il est le traducteur, le passeur dans les dynamiques locales de nombreux territoires. Il est donc celui qui fait lien entre les différents acteurs qui peuvent contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants et jeunes d'un territoire. Il est légitime pour proposer des conditions qui permettent de recréer un climat d'apprentissage à la fois au collectif, mais aussi en favorisant la résolution des problématiques individuelles des élèves.

Le développement de la mixité sociale dans les territoires parisiens n'est pas sans provoquer des heurts chez les plus jeunes : la société consumériste valorise les biens, parfois au détriment des valeurs, et les comportements adolescents en sont le reflet. Dès lors, violence et stratégie de la « débrouille » se développent et s'installent. Le rôle de l'éducateur est instituant pour lutter contre les violences et favoriser une reconnaissance de la loi par les jeunes.

La réussite scolaire vise l'insertion sociale, mais également professionnelle des jeunes. Les dispositifs favorisés pour cette dernière sont ceux de l'apprentissage notamment, ou de l'alternance. Mais l'accès à ces voies demandent des liens avec des professionnels volontaires pour s'engager dans l'accompagnement des jeunes pendant plusieurs années. L'absence d'un réseau coordonné, profondément localisé, politiquement porté, aggrave l'impact des inégalités sociales dans l'avenir d'un jeune : sans réseau personnel, souvent parental, trouver un maître de stage ou une entreprise d'apprentissage s'avère la plupart du temps difficile. La Prévention Spécialisée, là encore, joue un rôle de passeur, pour transmettre aux jeunes les codes qui prévalent aux relations professionnelles, pour « faire jouer le réseau » pour répondre aux attentes des organismes de formation. Mais c'est tout un maillage qui peut être porté à l'avenir, pour que l'offre rencontre la demande, et que les apprentis comme leurs responsables professionnels puissent être accompagnés dans le respect de chacun.

La réussite de la scolarité et de la formation professionnelle doit devenir l'affaire de tous pour que chaque jeune puisse se l'approprier et en faire un levier pour son avenir.

³ M.E.N. et D.E.P.P., 2008, citées par Bruno Suchaut. L'aide aux élèves : diversité des formes et des effets des dispositifs. Communication aux 2èmes rencontres nationales sur l'Accompagnement, Apr 2009, St-Denis, France.

⁴ CTPS. De la coopération entre les acteurs de l'institution scolaire et de la Prévention Spécialisée, Mars 2008.

Pistes de réflexion :

- Soutenir la nécessaire implication des familles dans la réussite des enfants ;
- Encourager la collaboration entre les différents acteurs des réseaux qui entourent le jeune, au-delà de l'établissement scolaire, en lien avec celui-ci ;
- Démarrer une étude de besoins en matière de réseau professionnel à développer, en s'appuyant sur les expertises de terrains, mais également sur une méthodologie de recherche étayée, avant de développer la mise en place d'un réseau approprié ;
- Encourager et accompagner le développement de la mixité sociale dans les territoires parisiens, en soutenant l'ouverture à l'altérité dès le plus jeune âge.

Retour d'expérience : 1001 territoires se mobilisent avec les parents pour la réussite de tous les enfants⁵

« Indignés par les trop nombreuses difficultés des enfants dont les parents n'ont pas eux-mêmes réussis à l'école, nous nous sommes engagés à mutualiser nos réseaux pour qu'avec les parents, tous les enfants puissent réussir. Dans quinze sites et pendant plusieurs années, nous avons rassemblé tous les acteurs éducatifs, dont des parents éloignés de l'école. Les résultats sont là. La mobilisation collective des adultes amène la réussite des enfants. Convaincus que cette mobilisation citoyenne peut s'essaimer en réseau partout en France, nous vous proposons de rejoindre cette aventure en créant dans votre quartier ou votre école, un groupe « 1001 territoires » qui se mobilise avec les parents pour la réussite de tous les enfants ».

L'objectif est de lutter pour la réussite de tous les enfants et de réduire l'inégalité éducative et scolaire liée à l'origine sociale : en nous appuyant sur les nombreux rapports sur la question, il s'agit de lancer des mobilisations partout où nous pourrions de toutes celles et ceux qui peuvent changer cette réalité. La méthode est de mobiliser progressivement, à l'échelle de chaque école, de chaque quartier, l'ensemble de la communauté éducative, constituée de chaque adulte du territoire : parents, enseignants, animateurs, éducateurs spécialisés, culturels ou sportifs, bénévoles, ATSEM et agents des collectivités présents là où sont les enfants, au quotidien ou plus rarement, comme le personnel médical ou les travailleurs sociaux...

Principe 1 : Chercher à associer, dès la conception du projet, tous les parents : l'implication en tant qu'acteurs des parents les plus éloignés de l'école est au cœur de la mobilisation des 1001 territoires. L'objectif est que tous les parents se connaissent, se respectent et agissent ensemble.

Principe 2 : Impulser des logiques de coopération dans les méthodes pédagogiques : la coopération nouer, ou renoue une alliance avec l'éducation populaire et les milieux populaires. Un climat de bienveillance, où chacun s'exprime à égalité, redonne confiance en chacun et en la force du collectif.

Principe 3 : Co-éduquer en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative : s'engager dans un groupe « 1001 territoires » c'est agir en s'alliant aux autres et accepter de faire évoluer son approche. Il faut se connaître pour se reconnaître et se former ensemble pour agir et grandir ensemble.

⁵ Initiative portée par ACEPP, AFEV, ANDEV, APEL, ANCLI, ATD Quart Monde, CEMEA, fédération des PEP, Francas, Ligue de l'Enseignement, CNLAPS (prévention spécialisée), DEI France, Collectif pouvoir d'agir, FCPE, Réseau PRISME, RFVE, Fédération des Centres Sociaux, GFEN, ICEM, IRDSU

Relations entre pairs, culture et loisir

La relation aux pairs

Le rite initiatique de l'adolescence était autrefois transmis par les adultes repères qui intégraient le jeune dans la vie adulte par l'héritage du savoir-faire, des codes sociaux et des valeurs familiales. A notre époque, l'adolescent est, de fait, soumis à une forte influence de ses pairs. Le jeune se tourne ainsi vers des actions, des rituels qui expriment une culture commune à ses semblables pour trouver un équilibre dans son développement, sa recherche de conformité et sa dépendance affective. Dans ce cadre, le groupe de pairs lui offre une sorte de micro société dans laquelle il apprend les règles de vie et des compétences sociales nécessaires à la construction de tout adolescent.

Si l'identité est à considérer dans une dimension dynamique, toujours en construction, et plus encore durant l'adolescence, ce processus « d'identification » est à double sens : l'adolescent s'identifie à une catégorie, à un personnage, mais il est également « identifié » par autrui, selon ses représentations.

D'autre part, de nombreux jeunes investissent « leur quartier » comme un territoire. Il devient alors pour eux un point d'ancrage dont ils ont du mal à s'extraire, compte tenu du manque de motivation à s'aventurer plus loin mais également de leur appréhension à être considérés « ailleurs » comme des intrus. La possibilité de pénétrer sur un nouveau territoire implique alors d'y définir sa place, y compris dans certains cas pour aboutir à la conclusion qu'on ne la trouve pas, ou que, l'ayant trouvée, celle qu'on occupait ailleurs s'en trouve modifiée. Cette exploration peut créer un malaise, un ressentiment, pour l'adolescent qui se sent indésirable, que ce soit en bas de son immeuble ou dans les rues de Paris. Tout l'enjeu de la sortie du quartier réside donc dans ce questionnement adolescent : peut-on se reconnaître entre pairs tout en obtenant d'autrui une légitimité dans d'autres espaces ?

Culture et loisirs

Il existe un décalage entre ce que les adolescents vivent, ce qu'ils sont et ce qu'ils disent. Savoir entendre la contradiction de leur désir est déjà une étape de communication que les éducateurs utilisent au quotidien dans le lien qu'ils ont créé avec les jeunes.

Force est donc de constater que les adolescents sont pris dans diverses ambiguïtés, entre appartenance à leur propre groupe de pairs et besoin de s'ouvrir à l'Autre, entre désir de découvrir, de s'aventurer, propre à l'adolescence, et peur de quitter les repères du quartier comme énoncé précédemment, mais également entre désir de créer, de se mobiliser et peur d'en prendre la responsabilité.

La place de l'éducateur de rue dans la construction identitaire est donc primordiale pour amener les adolescents vers une autonomie singulière, au plus proche de la société. S'appuyant sur la recherche de l'acquisition de leur liberté, l'éducateur passe par l'identification et par l'intériorisation des interdits fondamentaux pour favoriser l'élaboration de leur personnalité et de la vie sociale.

Sur l'ensemble des quartiers, les offres de services sont souvent vastes mais peu adaptés aux adolescents que nous rencontrons quotidiennement sur l'espace public. Nous observons par exemple un développement important de centres d'animations dont les principales prestations proposées s'adressent aux moins de treize ans et ne répondent pas aux attentes des quinze - dix huit ans. D'autres tentent d'ouvrir leurs portes aux adolescents à travers quelques créneaux horaires mais leurs contraintes réglementaires font abstraction de la « condition » adolescente. S'adapter à leur cadre devient alors un parcours insurmontable pour le jeune, tant il vient

bousculer les ambivalences de l'adolescence, et de nombreux professionnels de ces structures ne savent plus adapter leurs propositions face aux demandes véhémentes des adolescents.

De part leur expérience les éducateurs font le lien entre les différents partenaires du secteur, structures de droits communs et les jeunes adolescents, mais leur fréquentation reste éphémère ou s'évanouit, lorsque l'Adulte ne les accompagne plus physiquement ou ne fait plus tiers. Il en est de même sur les créneaux horaires proposés aux jeunes sur les différents TEP (terrain d'éducation physique) ou autres équipements sportifs. Le décalage entre le besoin de tranquillité publique et le besoin d'utilisation tardive des adolescents de ces espaces met en avant la nécessité de trouver des aménagements satisfaisants pour tous.

Les lieux pour se retrouver ailleurs que sur l'espace public restent une question récurrente chez les adolescents, à la fois conscients des responsabilités dans lesquelles ils devraient s'engager si ils en prenaient les rênes (respect du cadre, des voisins, etc.) mais dans lesquelles ils ne peuvent s'engager sans risquer de se confronter à leurs pairs.

Pistes de réflexion :

- Pour permettre à l'adolescent de s'autonomiser il faut que nous puissions lui proposer de devenir co acteur de ses responsabilités, lui offrant à la fois un étayage et un cadre adulte suffisamment rassurant pour qu'il puisse se « risquer » à se projeter, à s'impliquer dans ce passage transitoire vers une vie de citoyen pleine et entière.
- Requérir sa participation dans des instances organisationnelles d'aménagement de territoire, ou de structures de loisirs, dans une pleine transparence concernant la marche de manœuvre sur laquelle il peut œuvrer.
- Proposer des échanges transversaux ados/adultes sur les quartiers pour mesurer ensemble l'impact de l'histoire dans les rixes.

Retour d'expérience : le dispositif citoyen de l'équipe du 19^{ème} de l'AJAM, en partenariat avec le centre social Danube

Le dispositif objectif citoyen, initié par le Centre Social Danube solidarité, existe depuis 2013. En échange d'une implication bénévole et citoyenne (participation active aux dynamiques de quartiers, évènements festifs dans leur lieu de vie ou services rendus à la communauté), les adolescents impliqués bénéficient d'une bourse citoyenne dispensée par le Centre Social.

L'objectif est, en contre-partie de leur implication, de leur donner un "coup de pouce" dans la réalisation de leurs projets individuels (permis de conduire, financement du Bafa...). En 2015 7 jeunes suivis par l'équipe de PS du 19e ont été concernés.